l'habitat du poisson

ET LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

es rives constituent l'habitat de nombreux organismes aquatiques, y compris le poisson. De nombreuses espèces de poissons y pondent leurs oeufs, s'y nourrissent et s'y réfugient pour se protéger contre leurs prédateurs. Le fait de modifier ou de perturber ces rives peut menacer leur survie. Le choix des matériaux de construction que vous utiliserez pour aménager votre propriété riveraine peut contribuer à la protection des populations piscicoles dans votre lac ou votre rivière en protégeant l'habitat du poisson sur les rives de votre propriété.

Connaissez la *Loi sur les pêches* et les autres lois

La Loi sur les pêches du gouvernement fédéral vise la protection de l'habitat du poisson. En vertu de la Loi sur les pêches, il est interdit d'exploiter des ouvrages ou entreprises entraînant la détérioration, la destruction ou la perturbation (DDP) de l'habitat du poisson, à moins que cette DDP n'ait été autorisée par le ministre de Pêches et Océans Canada. Cette loi interdit également de rejeter des substances nocives dans les eaux où vivent des poissons. Quiconque contrevient à la Loi sur les pêches est passible d'amendes considérables et/ou d'emprisonnement. Si le contrevenant est trouvé coupable, on peut exiger qu'il acquitte les frais engagés pour restaurer l'habitat sur le site et et/ou qu'il prenne d'autres mesures correctives ordonnées par le tribunal. Les autres lois pouvant être pertinentes sont décrites dans le feuillet d'information d'introduction intitulé : Travaux en bordure de l'eau? Ce qu'il importe de savoir sur l'habitat du poisson.

Meilleures pratiques

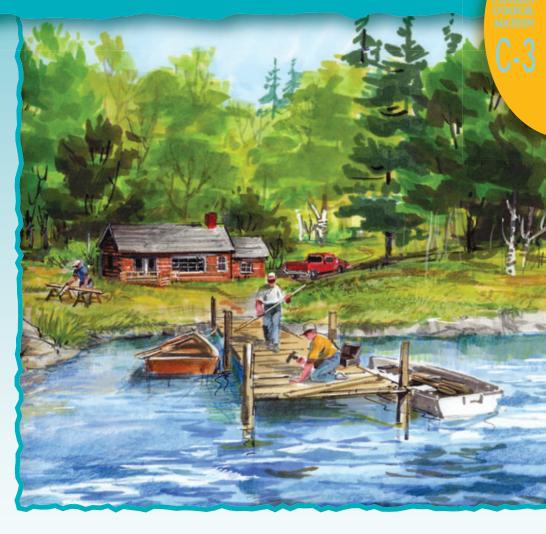
La description suivante des matériaux de construction vise à vous aider à choisir les produits les plus respecteux de l'environnement pour réaliser votre projet.

Bio-ingénierie (structures naturelles)

La bio-ingénierie est une approche qui sert à stabiliser les sols exposés en utilisant des structures naturelles (par exemple, billots de bois, roches, tuteurs vivants, broussailles vivantes, etc.) en harmonie avec des plantes. On s'en sert pour stabiliser les rives et le littoral. Une structure naturelle conçue selon des techniques biologiques a une apparence naturelle et peut fournir un habitat supplémentaire au poisson. En général, toute méthode prisant l'utilisation des matériaux naturels pour la construction de structures dans l'eau ou près de l'eau est supérieure aux méthodes utilisant des matériaux comme le ciment, l'acier ou les plastiques.

Matériaux réutilisés et recyclés

Même si, en général, les efforts visant à réduire, réutiliser et recycler les matériaux peuvent comporter des avantages sur le plan environnemental, les vieux matériaux (p. ex. : vieux bidons en métal, pneus, pièces



de voitures ou vieilles jonctions de chemin de fer) ne sont pas permis pour les travaux dans l'eau ou en bordure de l'eau. Ces matériaux peuvent libérer des poisons, des huiles, de la graisse ou d'autres substances chimiques toxiques pour les humains, le poisson et les autres espèces de la faune.

Bois non traité

Si vous construisez une structure en bois dans l'eau ou près de l'eau, il est recommandé d'utiliser du cèdre ou du tsuga (pruche) parce qu'ils possèdent des préservateurs naturels. Ces préservateurs empêchent le bois de pourrir lorsqu'il est exposé à l'eau et séché à l'air à maintes reprises. Des types de bois moins coûteux peuvent être utilisés sous l'eau, s'ils ne seront pas exposés à l'air, réduisant ainsi le risque de pourriture.

Bois traité

Tous les préservateurs de bois utilisés de nos jours contiennent des composés toxiques pour les champignons et pour les insectes. Vous devez donc les utiliser avec prudence. Si vous employez du bois traité ou si vous appliquez un préservateur vous-même,

assurez-vous de lire soigneusement l'étiquette et de prendre toutes les précautions suggérées par le fabricant. Ne vous installez jamais au-dessus ou près de l'eau pour appliquer des préservateurs pour le bois.

L'emploi de préservateurs chimiques pour le bois est réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Santé Canada et les organismes de réglementation provinciaux. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Conseil canadien du bois, l'Institut canadien des bois traités ou un fournisseur de matériaux de construction de votre localité.

Métaux

Les structures d'acier sont généralement déconseillées pour certains types d'utilisations dans l'eau ou près de l'eau, particulièrement dans le cas de structures verticales solides que vous pourriez envisager, comme un mur de soutènement ou autres ouvrages de stabilisation des rives. Les structures verticales solides fournissent un habitat très limité au poisson et aux autres organismes aquatiques. Dans certains cas, cependant, elles peuvent s'avérer le seul matériau approprié à employer.

Lorsque l'acier est utilisé, l'acier peint doit être évité dans l'eau parce que les écailles de peinture peuvent être toxiques pour les organismes aquatiques dont le poisson et d'autres espèces. Bien que l'acier non peint puisse rouiller et gâcher l'apparence de votre rivage, il a très peu d'effet sur la qualité de l'eau. Les raccords en acier inoxydable, en acier galvanisé ou en bronze sont souvent plus coûteux que l'acier, mais ils durent plus longtemps. Il faut obtenir une approbation pour les murs de soutènement en métal qui s'étendent audessous de la laisse de crue annuelle moyenne. Communiquez avec les organismes de réglementation provinciaux pour vous renseigner sur les exigences

Pour de plus amples renseignements sur la stabilisation des rives, consultez le feuillet d'information C-4 : Travaux en bordure de l'eau? L'habitat du poisson et la stabilisation des rives.

Béton

Les structures en béton sont généralement déconseillées dans l'eau ou près de l'eau. Les structures verticales massives ne fournissent à peu près pas d'habitat au poisson et autres organismes aquatiques. Toutefois, le béton peut s'avérer le seul matériau approprié dans certains cas. Si vous devez vous en servir dans vos structures, vous aurez de la difficulté à obtenir des approbations. Nous vous recommandons de faire appel à des professionnels pour la planification et la construction des structures en béton.

Si vous utilisez du béton pour construire des murs qui seront en contact avec l'eau, des formes étanches doivent être construites pour que le béton puisse être

coulé dans une cavité sèche et pour éviter qu'il ne soit accidentellement déversé dans l'eau. Lorsqu'il est durci, le béton ne nuit pas à la qualité de l'eau. Le béton peut être utilisé sans danger pour des structures comme des blocs d'ancrage pour des quais flottants et des radeaux pour la baignade. Tout débris de béton utilisé comme remplissage audessus de la laisse de crue annuelle moyenne devrait être recouvert de terre et de plantes. Des approbations s'imposent si le béton couvre des aires situées sous la laisse de crue moyenne d'un plan d'eau. Communiquez avec les organismes de réglementation provinciaux de votre région pour vous renseigner sur les exigences à

Pour de plus amples renseignements sur la stabilisation des rives, consultez le feuillet d'information C-4: Travaux en bordure de l'eau? L'Habitat du poisson et la stabilisation des rives.

Plastique (utilisé pour la flottaison)

La plupart des matières plastiques ne nuisent pas à la qualité de l'eau. Elles sont résistantes et flottent bien lorsqu'elles sont étanches, mais le plastique peut se détériorer avec le temps s'il est exposé au vent, aux vagues et aux rayons ultraviolets. Consultez votre fournisseur de matériaux de construction pour déterminer quel type de plastique convient le mieux pour votre projet. Il existe sur le marché des matériaux de flottaison en plastique de formes, de tailles et de couleurs diverses. Ces matériaux se prêtent parfaitement à la construction de quais flottants et de radeaux pour la baignade.

Polystyrène

Le polystyrène (mousse plastique) a très peu d'effet sur la qualité de l'eau. Toutefois, certaines formes de polystyrène, en particulier le polystyrène expansé blanc, se décomposent avec le temps. Cela peut être dangereux pour les poissons et pour les autres organismes aquatiques, qui risquent d'essayer d'en ingérer de petits morceaux en croyant qu'il s'agit de nourriture.

Pour les dispositifs de flottaison dans les quais, les hangars à bateaux ou les radeaux pour la baignade, les pontons de polystyrène extrudés à alvéoles fermés bleus ou roses sont recommandés. Les pontons devraient être enveloppés dans une feuille de polyéthylène pour les protéger contre les déversements d'essence accidentels.

Travaillons ensemble pour protéger l'habitat du poisson

Contribuez à préserver la qualité et la quantité de l'habitat du poisson dans nos lacs et nos cours d'eau. Communiquez directement avec le personnel des organismes de votre région avant d'entreprendre des travaux dans l'eau ou en bordure de l'eau.

Contacts

www.dfo-mpo.gc.ca/ canwaters-eauxcan



This publication is also available in English.

Contacts - Ontario

Si le projet proposé . . .

- Se situe sous la laisse de crue annuelle moyenne
- Se situe le long du canal Rideau ou de la voie navigable Trent-Severn
- Se situe dans un port pour petits bateaux appartenant
- Se situe au-dessus de la laisse de crue annuelle moyenne et à l'intérieur d'une plaine d'inondation
- Se situe au-dessus de la laisse de crue annuelle moyenne et entièrement sur votre propriété

Votre devriez d'abord communiquer avec . . .

- L'Office de protection de la nature. (OPN) de votre région ou, s'il n'y a pas d'OPN dans votre région, adressez-vous à un bureau du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- L'Agence Parcs Canada
- Pêches et Océans Canada Ports pour petits bateaux
- L'OPN de votre région
- Il est possible que vous deviez obtenir des approbations de l'OPN de votre région si la structure se situe à l'intérieur de la plaine d'inondation ou dans une zone de remplissage réglementée.

L'organisme de réglementation provincial pour les produits chimiques de préservation du bois en Ontario est le ministère de l'Environnement de l'Ontario.

Pêches et Océans

Fisheries and Oceans



www.pc.gc.ca

Travaillons ensemble pour protéger et préserver les ressources aquatiques de l'Ontario



